

Assemblée Générale

CA S.A.

La CFDT, seule organisation syndicale à intervenir, interpelle les dirigeants sur le sort des salariés face à l'Intelligence Artificielle.



Intervention de la CFDT :

« L'ère numérique est là, et avec elle, l'intégration croissante de l'intelligence artificielle dans nos activités.

Si l'IA transforme nos opérations, améliore l'efficacité et personnalise nos services, elle pose aussi des questions cruciales sur la place du salarié dans cette nouvelle dynamique.

L'année passée a vu l'IA se déployer dans plusieurs de nos process, impactant directement et indirectement nos emplois, notre organisation et nos méthodes de travail. Face à cette évolution, il est impératif de s'assurer que cette technologie serve l'humain, et non l'inverse.

La CFDT souhaite garantir que chaque innovation technologique s'accompagne de formations, de garanties d'emplois, et d'un dialogue continu sur l'éthique de l'IA, pour que technologie rime avec amélioration et non substitution.

Dans ce contexte, et afin de renforcer le triptyque indissociable de nos clients, de notre entreprise et de nos salariés, je vous pose la question suivante :

Comment le groupe Crédit Agricole intègre et envisage l'utilisation de l'Intelligence Artificielle avec le maintien et l'enrichissement du rôle de ses salariés, garantissant ainsi avancées technologiques, progrès social, et respect de l'humain ? »

M.BRASSAC, Directeur Général Crédit Agricole S.A. a indiqué qu'il y avait une forte attente de l'usage de l'Intelligence Artificielle dans les activités du groupe non pour remplacer les salariés mais pour les aider, les soutenir. Il a rassuré quant à l'usage de l'IA affirmant que, dans chaque prise de décision, de conseil face client il y aura toujours un humain, un salarié.

La CFDT appelle donc à une réflexion approfondie et à des actions concrètes sur le sujet de l'Intelligence Artificielle, afin qu'elle soit utilisée de manière éthique et bénéfique pour tous et cela sans défiance, ni naïveté.